

Création d'outils de mise en valeur du patrimoine (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Création d'outils de mise en valeur du patrimoine	Fiche n° I-2.04
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CREATION D'OUTILS DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

1. Description du projet

Le projet consiste à mettre en valeur et faire vivre le patrimoine en communiquant sur ses richesses via la création de panneaux de présentation courts et précis, en trois langues, dans le cœur des villages pour partager histoires et anecdotes.

Dans un premier temps, il sera opportun de mettre en place une charte graphique pour le territoire (un lien sera fait avec la charte graphique du Parc naturel Ardenne Méridionale) afin d'avoir à disposition une base pour la création des panneaux, et de mettre en valeur quelques éléments marquants de la commune de Bièvre.

Lorsque des ressources humaines seront à disposition, un inventaire du patrimoine sera réalisé afin d'identifier et localiser le patrimoine méconnu. Ensuite, des signalétiques touristiques et patrimoniales seront mises en place pour valoriser et mieux faire connaître les lieux de patrimoine. Il pourrait être intéressant d'intégrer l'art et l'artisanat dans l'espace public afin de mettre en valeur le patrimoine local.

Ce projet a pour but de dynamiser et valoriser les lieux de patrimoine. Le public cible est bien entendu les touristes, mais avant tout, c'est à destination des habitants tant anciens que nouveaux, car il y a une perte de la connaissance du patrimoine et des savoirs anciens.

2. Justification du projet

Selon les habitants, les éléments de patrimoine sont peu connus par les touristes, visiteurs, et même par les natifs, alors que la commune de Bièvre dispose de 5 monuments et sites classés, 93 édifices inscrits à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique et de nombreux éléments de petit patrimoine comme des fontaines, des croix et autres. De plus, Le territoire possède un passé rural et ardennais très caractéristique avec de nombreux bâtiments encore identifiables pour leur ancienne fonction (séchoirs à tabac, moulins, ...). Il y a aussi Gros-Fays qui fait partie des plus beaux villages de Wallonie.

Les habitants demandent aussi l'installation de panneaux de présentation, racontant l'histoire et des anecdotes afin de rendre les lieux de patrimoine plus dynamiques. Ce projet permettra de mettre en valeur les fiertés des gens, ainsi que le partage de connaissances.

La mise en valeur de ce patrimoine entre également dans les objectifs liés à l'impulsion d'un tourisme « à pas d'homme » basé sur les spécificités patrimoniales du territoire.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 2	Valoriser les forces vives du territoire
Objectif opérationnel 2.2	En optimisant les infrastructures existantes
Objectif stratégique 3	Ancrée une économie durable par la mise en valeur de ressources du territoire
Objectif opérationnel 3.2	En impulsant un tourisme « à pas d'homme » basé sur les spécificités patrimoniales du territoire

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Office du tourisme** : Faire découvrir le patrimoine des 12 villages du territoire, à travers l'organisation de diverses manifestations toute l'année.
- **Agence de développement local Bièvre – Vresse-sur-Semois** : Tendre vers un tourisme de qualité.
- **Maison du tourisme pays de Bouillon en Ardenne** : Inviter à découvrir les spécificités du territoire (patrimoine bâti/naturel, balade, gastronomie, ...)
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Promouvoir les promenades, circuits et randonnées.
- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir un lieu de vie agréable

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Augmentation du sentiment d'appartenance
ENVIRONNEMENT	Tourisme vert et durable, préservation et mise en valeur du patrimoine
ÉCONOMIE	Attraction des touristes par la mise en valeur du patrimoine

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables :</p> <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
---	--

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune de Bièvre, Office du tourisme
- **Partenaires** : Bibliothèque et centre historique, CLDR, centre culturel

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2. Il est notamment en attente de ressources humaines (communales ou non) capables de se charger de l'inventaire du patrimoine.

État du dossier

A Petit-Fays, un projet de création de panneaux didactiques est en cours. Il a débuté dans une école où les enfants se sont intéressés à l'histoire de leur village et ont récolté des données sur le patrimoine bâti.

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

1. Réalisation de l'inventaire du patrimoine
2. Réalisation de la charte graphique
3. Mise en place de panneaux didactiques

Démarches administratives à réaliser

Demandes de subsides pour la restauration et la valorisation.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Entretien à long terme des panneaux avec renouvellement des informations, création de nouveautés, dynamisation de l'outil par des supports divers (cartes, promenades sonores, guides, ...).

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de la charte graphique	1	Commune de Bièvre
Réalisation de l'inventaire du patrimoine	1	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre d'éléments patrimoniaux mis en valeur	15	Office du tourisme

9. Annexes

Sans objet.